

COMMUNIQUE DE PRESSE

Information réglementée
2 juillet 2012 :7h45

Banimmo lance une nouvelle opération en France et étend sa réserve foncière à Bruxelles pour pouvoir construire de nouveaux built-to-suit. Banimmo enregistre une première vente pour l'exercice 2012.

Bruxelles, le 2 juillet 2012 – Banimmo (NYSE Euronext BANI) a finalisé l'acquisition de 100% du capital de deux sociétés détenant les autorisations administratives et les différents fonciers d'une galerie commerciale située dans le centre-ville de Suresnes (Hauts de Seine).

Parallèlement, Banimmo a finalisé la reprise de l'emphytéose consentie par la SDRB sur une parcelle de terrain de 1ha 47a dans le Parc Da Vinci à Evere (Bruxelles).

En France, Banimmo a également finalisé la vente d'une cellule commerciale située près d'Orléans.

Banimmo a finalisé l'acquisition de 100% du capital des sociétés Fon.com et Point-Courses Bagatelle à un groupe d'actionnaires privés mené par Madame Sophie Simonet. Ces deux sociétés détiennent les autorisations administratives et les différents fonciers d'une galerie commerciale située dans le centre-ville de Suresnes, commune limitrophe de Paris, en bordure de Seine et du Bois de Boulogne (Hauts de Seine).

Cette galerie, actuellement quasi vide, fera l'objet d'une rénovation assortie d'une extension qui lui permettra de développer une surface commerciale locative de 4.660 m² et 107 places de parking. Les différentes autorisations administratives ont déjà été obtenues, ce qui permettra un démarrage de ce projet de réhabilitation dès l'automne. Un bail avec une enseigne alimentaire de premier plan a également déjà été signé pour une surface GLA (Gross Lettable Area) de plus de 2.300 m². Cette location représente un atout majeur dans la commercialisation des autres lots de cette galerie, pour lesquels de nombreuses enseignes nationales ont marqué un intérêt. Madame Sophie Simonet restera présente dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Le prix d'acquisition s'élève à environ € 11,5 millions auxquels viendront s'ajouter les coûts de rénovation de l'ordre de € 7 millions. La rénovation des espaces devrait débuter en septembre et fera l'objet d'un CPI (Contrat de Promotion Immobilière) dont les termes sont en voie de finalisation.

Banimmo a finalisé la reprise de l'emphytéose consentie par la SDRB (Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale) sur une parcelle de terrain de 1ha 47a dans le Parc Da Vinci à Evere (Bruxelles). Un bâtiment ancien et non occupé de l'ordre de 7.500 m² situé sur ce terrain sera détruit. Le coût global de l'opération s'élève à € 1,8 million.

Cette parcelle est située rue du Bourget, contre-allée du Boulevard Leopold III, l'axe majeur reliant Bruxelles à l'aéroport international de Zaventem. Situé à front de rue, ce terrain bénéficie d'une situation idéale qui lui confère une visibilité maximale. En outre, ce boulevard est en plein réaménagement afin d'y faciliter le trafic et une nouvelle ligne de tram y a été récemment achevée. Avec la future gare RER Bordet (qui desservira trois lignes de trains et où 12 trains par heure seront attendus en heure de pointe), située à environ 500 mètres du terrain

et la modernisation de la gare ferroviaire de l'aéroport desservie par le réseau Diabolo, ce quartier devrait devenir encore plus attrayant pour les sociétés de plus en plus en quête de facilités d'accès en transports en commun. Cette parcelle développe une constructibilité théorique d'au moins 30.000 m².

Ce terrain constitue une réserve de foncier de premier plan qui permettra à Banimmo de développer de nouveaux built-to-suit à l'instar de ceux réalisés avec succès pour Mobistar et Electrolux dans ce même Parc Da Vinci.

Grâce à cette transaction, Banimmo étend son portefeuille de réserves foncières, ce qui lui permet de pouvoir construire très rapidement de nouveaux built-to-suit à Bruxelles, Gand ou Liège.

En France, Banimmo a également finalisé la vente d'une cellule commerciale résiduelle totalisant 600 m² située près d'Orléans. Le montant de la transaction s'élève à € 900.000.

Cet actif, du fait de sa taille et de sa typologie, ne correspondait plus aux critères d'investissement de Banimmo. La transaction a un impact négatif mais non significatif sur les résultats de l'exercice.

Ces trois opérations clôturent un premier semestre très actif tant au niveau locatif que sur le marché de l'investissement.

Contact

Didrik van Caloen
NV Banimmo SA
Tel. +32 2 710 53 41
Email. didrik.vancaloen@banimmo.be

Christian Terlinden
NV Banimmo SA
Tel. +32 2 710 53 42
Email. christian.terlinden@banimmo.be

A propos de Banimmo

Banimmo, foncière de repositionnement et de redéveloppement, acquiert des immeubles présentant un haut potentiel de redéveloppement pour les revendre après transformation. La société est également spécialisée dans le développement d'immeubles sur mesure qui répondent aux critères les plus exigeants en matière de durabilité et d'efficience énergétique. La société, qui est active en Belgique, en France et au Luxembourg dans les secteurs bureaux, retail et semi-industriel, ainsi que dans les centres de conférences et d'exposition, est établie à Bruxelles. Sa filiale, Banimmo France, couvre le marché français à partir de son siège de Paris.

L'entreprise compte une trentaine de collaborateurs. Jusqu'à présent, le groupe Banimmo a investi dans quelque 27 biens immobiliers représentant une valeur totale de € 392 millions. La Belgique constitue le marché prédominant, avec 65% du portefeuille en termes de valeur de marché. La France représente 35% du portefeuille de Banimmo. Le portefeuille évolue continuellement grâce au repositionnement permanent et à la rotation élevée des actifs. A ce jour, la société est détenue par la foncière Affine (49,8%) et le management (25,05%) qui ont conclu une convention d'actionnaires. Le reste, soit 25,15%, est entre les mains du public.